

Un appel à projets à destination des offices de tourisme pour développer le tourisme de proximité

Au second semestre 2014, le conseil régional de Bourgogne a lancé deux appels à projets afin de développer le tourisme proximité et l'accès aux vacances pour tous en valorisant les atouts touristiques de la Bourgogne auprès de ses habitants et ceux des régions limitrophes.

Le 1^{er} appel à projets, qui s'adressait aux offices de tourisme et syndicats d'initiatives de Bourgogne, était destiné à inciter les Bourguignons à (re)découvrir les multiples richesses de la Bourgogne et ainsi devenir touristes sur le territoire, voire même ambassadeurs de leur région auprès de leur amis, des visiteurs et touristes de passage.

Réunie en séance le 13 janvier, l'assemblée régionale a retenu 12 projets : 8 ont reçu un avis favorable et 4 un avis favorable sous réserve d'éléments complémentaires. Ont été sélectionnés des projets de différentes natures, parmi lesquels des projets de délocalisation des offices de tourisme qui répondent aux enjeux soulevés à l'occasion du colloque organisé par la FROTSI Bourgogne à Dijon le 4 novembre 2014 « *Accueil : quand les OT innovent* ». Ou encore des projets de mobilisation des habitants, à l'instar des quelques exemples suivants :

- FROTSI Bourgogne : projet de mise à disposition de 2 triporteurs électriques pour les OT&SI de son réseau ;
- Office de tourisme de la Charité-sur-Loire : dématérialisation de l'information touristique par l'installation d'une vitrine numérique tactile en façade de l'office, mise en place d'une communauté d'ambassadeurs, mobilisation des commerçants autour d'un « j'aime La Charité », ...
- Office de tourisme de l'Auxerrois : projet « d'accueil hors les murs » via un véhicule électrique aménagé en office de tourisme mobile, installation d'une borne tactile d'information 24h/24 dans la ville d'Auxerre et une offre de proximité (chéquier de réductions) :



(Crédit photo : Office de tourisme d'Auxerre et de l'Auxerrois)

Le véhicule électrique «Le Voyageur» utilisé pour des visites audioguidées de la ville d'Auxerre aura une double utilisation grâce à sa transformation en Office de Tourisme Mobile (relooking + aménagement spécifique) permettant ainsi aux conseillers en séjours de l'office d'aller à la rencontre des habitants et touristes de proximité.

Les projets retenus pourront bénéficier d'une aide financière d'un taux maximum de 50 % de l'assiette éligible des dépenses d'investissement, dans la limite d'un plafond de 15 000 € d'aide régionale.